



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90

fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'Ecole : Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Jeudi 13 juin 2019 – 18h à 20h

Ordre du jour :

- Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique,
- Hygiène et Sécurité,
- Suivi des travaux demandés,
- Coopérative scolaire,
- Bilan des projets pédagogiques,
- Exposition de fin d'année,
- Bilan des actions de l'APE et projets,
- Questions diverses

Personnes présentes : *M. Gittard, Mme Marconi, Mme Spinelli C. (parents délégués), Mme Gatta, Mme Launay, Mme Pain, Mme Staels (enseignantes), Mme Deroo (DDEN), M. Murris et Mme Blain-Descormier (adjoints au maire).*

Personnes excusées : *Mme Hameau (enseignante), Mme Broussal (enseignante RASED), Mme Bessone et Mme Bonnamy (ATSEM), M. Sicart (Responsable du périscolaire).*

Secrétaire : *Mme Gatta*

Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique :

18 départs de l'école :

- 15 élèves de CM2 quittent l'école pour passer en 6^{ème}.
- 3 élèves radiés, 2 qui devaient entrer en GS, et 1 en CP.

17 entrées : 15 PS + 2 CP

PS : 15 - MS : 5 - GS : 9 - CP : 18 - CE1 : 11 - CE2 : 12 - CM1 : 14 - CM2 : 11

Classe de PS-MS-GS : 24 ou 25 élèves

Classe de GS-CP : 22 ou 23 élèves (18 CP)

Classe de CE1 – CE2 : 23 élèves

Classe de CM1 – CM2 : 25 élèves

La répartition des GS n'est pas encore arrêtée. Elle se fera de manière à conserver des groupes hétérogènes et mixtes. Nous le ferons lorsque nous aurons le résultat du mouvement des enseignants.

M. Murris ajoute que 2 enfants de maternelle seront à ajouter, leur dossier d'inscription n'étant pas encore finalisé.

Note de la directrice au 16/06 :

Les effectifs sont à nouveau réajustés :

2 élèves de maternelle restent à inscrire, leur niveau étant encore inconnu.

2 élèves ont été admis le 14/06 : 1 CM2 + 1 CE1

1 élève de CE2 a été radiée le 14/06

Mise à jour :

PS : 15 - MS : 5 - GS : 9 - CP : 18 - CE1 : 12 - CE2 : 11 - CM1 : 14 - CM2 : 12
+ 2 maternelles – TOTAL : 98

Les livrets seront rendus la semaine du 24/06. Ils sont maintenant disponibles en ligne, sur le **portail EDUCONNECT**. Un mot avec l'adresse Internet pour créer son compte a été collé dans les cahiers de liaison et mis en ligne sur la page d'accueil du site Web.

M. Gittard essaie de créer son compte sur le portail mais un message d'erreur apparaît. La directrice signalera le problème.

Hygiène et Sécurité :

Hygiène :

-Y a-t-il un nouveau cahier des charges depuis la réunion avec Atout-Brille ?

M. Murris dit qu'il a demandé au responsable de décaler la venue des dames de ménage pour qu'elles puissent nettoyer la salle de motricité après 17h30.

En attendant, nous nous sommes débrouillées avec Jean-Marie pour que la salle de motricité puisse être nettoyée correctement une fois par semaine. C'est encore insuffisant, mais mieux que rien. Par contre, en hiver, cela ne sera pas possible car la salle sera utilisée. Il faut trouver une solution.

- Le grand ménage d'été doit être fait avant la dernière semaine d'août pour que l'on puisse installer nos classes avant la rentrée. La semaine du 15 août, ce serait parfait. *M. Murris est d'accord.*

- Combien de temps les ATSEM ont-elles pour le ménage d'été ? *M. Murris pense que c'est 3 ou 4 jours. Il est d'accord pour que la directrice leur donne directement une liste des travaux ménagers à faire.*

- Nous avons besoin de l'aide du personnel municipal pour déplacer une armoire en CM et tout le matériel de la cour et de la salle de motricité que l'on ne souhaite pas laisser à disposition du CLSH. *M. Murris dit que l'on peut voir directement avec Vincent, et envoyer un mail à M. Léautier pour l'informer.*

Sécurité :

- Si tout le monde est d'accord, nous renouvellerons la chaîne d'alerte. Un mot sera distribué à cet effet dès la rentrée. *Accord général*

- Il manque encore une batterie neuve pour les radios. *M. Murris a tout reçu. La batterie n'est pas à la mairie, peut-être à l'école du village.*

Suivi des travaux demandés :

- Dans le cadre de leur contrat de maintenance, la directrice va demander à MBO de réparer un ordinateur et de vérifier les antivirus et contrôle parental sur tous les ordinateurs. Est-ce que cela pourra se faire en juillet si elle est présente ? *M. Murris donne son accord.*

- L'installation du vidéo-projecteur en classe de GS-CP n'a pas été faite. MBO n'a pas reçu l'acceptation du devis. *D'après M. Murris, ils l'ont reçu. En tout cas, il a été renvoyé. La directrice les recontactera.*

- Le DTA (Diagnostic technique amiante) ayant été retrouvé, la directrice demande à en avoir une copie. *Cela sera fait.*

- A-t-on des nouvelles de la fibre ? La directrice signale que l'absence d'Internet pendant plus de 2 mois (du 26 mars au 3 juin) a généré de nombreuses difficultés. Le problème du téléphone n'est toujours pas réglé. La seule solution semble être d'installer un téléphone duo, mais il n'y aura plus de fax à l'école. *M. Murris précise qu'Anaïs a commandé le téléphone. Quant à la fibre, ils ont beaucoup de retard.*

- Le photocopieur est vieillissant. Le réparateur, qui est venu en mai, n'a pas changé la pièce défectueuse. Il a fait un bricolage, en attendant le changement de photocopieur. Est-ce prévu ? *M. Murris précise qu'un photocopieur de la mairie sera probablement installé à la place de celui de l'école. Mais il doit relancer la société.*

- Les néons défectueux (classes de CP et de CM) ne sont toujours pas changés. *M. Murris pensait que c'était fait. Il va rappeler l'électricien et lui demander de passer un jeudi.*

- Concernant les peintures du préau et de la bibliothèque, vous nous avez dit lors du 2^{ème} CE qu'il fallait attendre les vacances. Est-ce prévu ? *M. Murris demandera un devis.*

- Un abri au-dessus de la porte de la salle des maîtres permettrait d'éviter le blocage régulier de la porte. *M. Murris le note.*

- Pour ranger le matériel de la cour, nous aimerions une cabane de jardin, éventuellement devant l'escalier de la bibliothèque. L'espace permettait d'installer une cabane de 3,40 m x 3m. *M. Murris reconnaît le besoin et trouve l'idée de l'emplacement intéressante.*

- La classe de CP a besoin de mobilier. *M. Murris demande qu'on lui fasse une liste.*

- La directrice demande s'il serait possible d'avoir un portant roulant (« trolley d'accueil mobile ») pour que les CM n'aient pas à laisser leurs manteaux dehors en hiver. *M. Murris demande qu'on envoie les références.*

Coopérative scolaire :

- Le montant demandé aux parents en 2019/20 ne changera pas : cotisation de 20 € pour un enfant, plus 10 € par frère et soeur.

L'utilisation des crédits alloués par la municipalité :

Pour 2018-19, la subvention municipale était de 4100 €. Elle a été utilisée ainsi :

- Fonctionnement (cotisation OCCE, USEP, frais divers) : 366,59 €
- Sorties scolaires (bus + frais) : 2028,60 €
- Projets (matériel + intervenants) : petit déjeuner, cour de récréation, théâtre pour les CM et les maternelles, journée du printemps, tennis pour les CE : 1528 €
- Investissement : imprimante couleur : 161,70 €
- TOTAL : 4085 €
- Solde créditeur : 15 €

Les cotisations des parents ont servi à des petits achats : livres, matériel pour la fête des mères et des pères, plantations, réassortiment de petit matériel...

Nous avons déjà reçu la subvention municipale pour 2019-20, et nous remercions la mairie. Cette année, la subvention est réduite, car la mairie a prélevé l'équivalent d'un bus aux deux écoles pour financer le spectacle sous le chapiteau.

La signature du bilan comptable aura lieu en septembre, pour un retour à l'Occe.

Bilan des projets pédagogiques :

Avant le bilan, la directrice informe que Mmes Gatta et Pain ont demandé une classe de découverte au Conseil Général.

- Participation à l'évènement Uniday le mardi 28/05, manifestation organisée par l'Unicef, pour sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant, sur le thème : « l'égalité filles - garçons » Un travail a été effectué en amont dans les classes, réunies le jour J pour des activités autour des droits de l'enfant : des défis par équipe ont été organisés par les CM. Cela permet de développer le sentiment d'appartenance à l'école.
- Le journal de l'école : le n°7 est prévu pour la fin du mois de juin, avec le soutien de la mairie, que nous remercions, pour l'impression... La directrice en profite pour faire une remarque concernant les articles publiés dans Lou Pastrouil. Nous sommes tout à fait favorables à ce que nos articles soient publiés dans Lou Pastrouil, mais la demande doit en être faite à l'école au préalable, pour des questions de droit à l'image et de droit d'auteur. La dernière fois, la signature des enfants a été enlevée et une

phrase sur l'implication de la mairie ajoutée. Les articles des enfants ne doivent pas être modifiés.

- CM : Théâtre, dans le cadre du projet « mots et masques » de l'OCCE (représentation le 14/05, au théâtre Francis Gag, devant des classes partenaires du projet).
- CE et GS-CP : Sortie aux Grottes de Saint-Valliers le 21 juin 2019. Nous n'avons pas pu profiter du bus offert par l'APE, en raison des difficultés à trouver des dates qui correspondent à tous.
- Une « journée du printemps » a été organisée, regroupant les enfants de la petite section au CP, pour des activités collectives (peintures, fresques, plantations...).
- 28/06 : CM : sortie USEP avec les CM du village, financée par l'USEP.
- PS-MS-GS : travail autour d'un album avec une comédienne. Le résultat de ce travail sera montré aux parents le 14/06 dans la salle de motricité.

Bilan des actions de l'APE et projets

- Kermesse au micro-site le 29/06.
- L'APE organise une soirée, le mardi 2 juillet, sur le terrain de pétanque, avec exposition de travaux d'élèves, pour clore l'année de manière conviviale. L'APE offrira les boissons, et nous demanderons à chacun d'apporter quelque chose à grignoter. *L'école s'occupe de faire le mot d'information.*
- Le bureau de l'APE s'interroge sur la fermeture ou non, de l'association.

La secrétaire, C. Gatta

La directrice, B. Pain